le cnam



Pour préparer votre rentrée et vous accompagner tout au long de votre parcours de formation

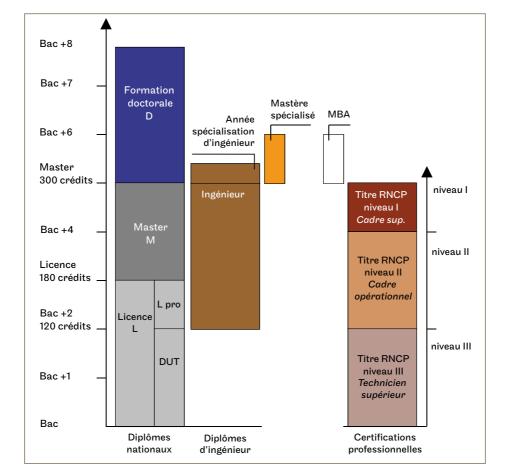
2010/2011

Sommaire



- Quels cursus de formation choisir au Cnam Paris Centre ?	2
- Qu'est-ce que le Cnam Paris Centre ?	3
- Qu'est-ce que le Service information, orientation et formation ?	2
- Quelle formation suivre au Cnam Paris Centre ?	E
- Comment fonctionnent les unités d'enseignement ?	6
- Comment optimiser votre formation, en restant réaliste ?	
Par quoi commencer ?	7-8
- Les formations à distances (Foad) : Comment ça marche ?	8-9
- Comment vous inscrire au Cnam?	10
- Comment se passe votre scolarité ?	1
- Comment financer votre formation ?	12-13
- Comment optimiser votre parcours de formation ?	14-15
- Quelles ressources à votre disposition ?	16-17-18
- Où se trouvent les sites d'enseignement ?	19
- Comment s'orienter dans l'établissement Cnam Paris Centre ?	20-2
- Où se trouvent les centres Cnam en lle-de-France ?	22
- Où se trouvent les centres Cnam en région ?	23

Quels cursus de formation choisir?



Qu'est-ce que le Cnam Paris Centre?

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie. Il donne à chacun les moyens de se former à tout moment de sa vie professionnelle en préparant un diplôme, un titre ou un certificat du niveau bac au niveau bac+8, dans 350 métiers. Adaptée au rythme de chacun, l'offre Cnam se décline en cours du soir, à la carte par unités d'enseignements (UE), dans le cadre de la formation continue, en alternance ou en stage court en journée. Ces formations sont regroupées en spécialités pluridisciplinaires enseignées par des universitaires et des experts.

Pour quel public?

Le Cnam s'adresse à tous :

- salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, qui veulent compléter leurs connaissances, perfectionner leurs compétences ou acquérir un diplôme pour évoluer dans leur carrière, trouver un emploi ou en changer.
- étudiants qui recherchent une formation complémentaire à débouché professionnel ou qui souhaitent allier théorie et pratique avec un contrat d'apprentissage.

Des diplômes en alternance sont aussi proposés en formation initiale pour les titulaires du bac. Si vous êtes âgé d'au moins 18 ans (17 ans pour les enseignements préparatoires), vous pouvez vous inscrire au Cnam.

Une offre de formation reconnue

Le Cnam dispense des formations dans un très large éventail de domaines regroupés autour de deux écoles :

- Sciences industrielles et technologies de l'information
- · Management et société

Toutes les formations sont ancrées dans la pratique professionnelle et visent à développer les compétences recherchées par les entreprises. Les cours sont assurés par des enseignants, pour la plupart, issus de l'entreprise ou par des professionnels en exercice.

Le Cnam propose des formations de niveau bac à bac +8. Les diplômes nationaux (LMD) comme les titres professionnels, bénéficient de la reconnaissance de l'État. De plus, l'adoption du standard

européen « LMD » (licence, master, doctorat) donne aux titres et diplômes du Cnam une reconnaissance internationale et favorise la mobilité des diplômés.

Les filières d'ingénieur sont habilitées par la Commission des titres d'ingénieur (CTI).

Des parcours de formation adaptés à chacun...

Plusieurs modalités de formation sont proposées aux élèves du Cnam.

Vous pouvez choisir votre formule en fonction de vos disponibilités et de votre projet personnel et professionnel.

Cours du soir et du samedi

La plupart des formations sont assurées hors temps de travail (HTT), du lundi au vendredi soir (entre 18h et 21h30), et en journée, le samedi.

Cours en journée

De plus en plus d'enseignements peuvent aussi être suivis en journée, notamment sous forme de stage. Certains diplômes d'institut, certificats de compétence ou stages courts ne sont proposés qu'en journée.

Formations ouvertes et à distance tutorée (Foad)

La formation ouverte et à distance permet de s'organiser à son rythme, sans contrainte de déplacement ni d'horaire imposé. Cette option est en plein essor. Plus de 3 élèves sur 5 se forment aujourd'hui à distance, via Internet et les studios de cours. Le tutorat et les sessions de regroupement sont un facteur de réussite déterminant.

Formations en alternance ou en apprentissage

Nous proposons des formations en alternance alliant cours dispensés au Cnam et périodes d'application en entreprise. Du niveau bac +2 à bac +5 jusqu'au diplôme d'ingénieur, ces formations, le plus souvent dispensées dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, s'adressent à des jeunes de moins de 26 ans.

Stages intra et inter-entreprises

Des stages de courte durée sont également proposés. Ils peuvent être conçus sur mesure en fonction des besoins exprimés par les entreprises.



Qu'est-ce que le Service information, orientation et formation ?



Vous êtes salariés, demandeurs d'emploi, étudiants...?

Le Service information, orientation et formation (Siof) vous reçoit, vous guide et vous conseille sur les formations proposées au Cnam, mais aussi sur les métiers et les stratégies d'orientation à tout moment de votre vie professionnelle. Il analyse votre projet professionnel (réorientation, poursuite ou reprise d'un cursus de formation, perfectionnement de vos compétences dans un domaine particulier...) et vous aide à choisir les contenus pédagogiques correspondant le mieux à vos besoins.

Pour vous accompagner, le Siof met à votre disposition :

- un espace de documentation en libre accès;
- des chargés d'information pour vous conseiller ;
- des bornes informatiques pour consulter l'offre de formation www.cnam.fr

Plateforme téléphonique « Info-formation » : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 01 40 27 23 30

Sur place : espace de documentation en libre accès, accès 5, rez-de-chaussée, 292 rue Saint-Martin, Paris 3^e.

Du lundi au vendredi de 10h à 12h (sauf mardi matin) et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.

Agenda du Siof

- Septembre, les portes ouvertes du Cnam
- Février, les portes ouvertes du Cnam
- Juin, la quinzaine des diplômes



Quelle formation suivre au Cnam Paris centre?

Objectifs	Types de	formation	Niveau d'accès	Critères d'entrée à la formation	Composition
Formations à la carte	Unité d'enseignement (UE)	Module capitalisable sans limitation de durée	Vérifier les pré-requis de chaque UE	Non	UE de 4, 6 ou 8 crédits
Formations qualifiantes	Certificat professionnel (CP)	Formation courte et professionnalisante	Niveau bac	Non	300 h d'enseignement + stage ou projet sur 1 à 2 ans
	Certificat de compétence (CC)	Formation courte de spécialisation ou double compétence	Nieau bac +2, bac +3 ou bac +4 selon les cas	Non	250 à 300 h d'enseignement + stage ou projet sur 1 à 2 ans
Formations diplômantes	Diplôme universitaire de technologie DUT	Diplôme national bac +2 délivré par l'Institut de technologie (Cnam)	Niveau bac	Non	UE capitalisables sur 3 à 4 ans + 2 ans d'expérience professionnelle dans la spécialité
	Titre professionnel inscrit au RNCP	Niveau III bac +2	Niveau bac	Non	UE capitalisables sur 3 à 4 ans + expérience professionnelle
	Licence	Diplôme national bac +3	Bac	Non	UE capitalisables
	Licence professionnelle	Diplôme national bac +3	Bac +2	Sur dossier et/ou entretien	400 h enseignement + stage ou expérience pro. sur 1 ou 2 ans
	Titre professionnel inscrit au RNCP	Niveau II bac +4	Bac +2	Non	UE capitalisables sur 3 ou 4 ans + expérience professionnelle
	Magister	Diplôme non homologué (bac +5)	Bac +3 ou bac +4	Sur dossier	1 200 h sur 1 an à temps plein ou sur 3 à 4 ans
	Diplôme ingénieur	Diplôme national validé par la CTI bac +5	Bac +2 (bac +3 ou 4) avec possibilités de validation	Examen d'admission à l'issue du cycle préparatoire	
	Master	Diplôme national bac +5	Bac +3	Sur dossier et/ou entretien	Mention professionnelle Mention recherche
	Doctorat	Diplôme national bac +8	Master recherche (ou DEA)	Sur dossier et/ou entretien	Thèse
	Mastères spécialisés	Label de la Conférence des grandes écoles bac +6	Bac +5 ou bac +4 avec une expérience professionnelle	Sur dossier et/ou entretien	350 h d'enseignements + stage d'au moins 4 mois + thèse professionnelle
	Titre professionnel inscrit au RNCP	Niveau I bac +5	Variable suivant les spécialités	Variable suivant les spécialités	Variable suivant les spécialités
	MBA	Label de la conférence des grandes écoles	Bac +5	Sur dossier et entretien	

Comment fonctionnent

les unités d'enseignement?

Comprendre les unités d'enseignement

Les enseignements du Cnam sont organisés, pour la plupart, en unités d'enseignement (UE). Les UE sont des modules de formation capitalisables qui peuvent être suivis séparément ou combinés dans des parcours libres, certifiants ou diplômants.

Une UE représente en moyenne un volume de 40 à 60 h et se déroule sur un semestre.

Elle est dispensée hors temps de travail (HTT) le soir et/ou le samedi, et dans certains cas en formation continue (stages en journée) ou à distance.

Combien d'heures représente une UE?

1 UE = 2 heures de cours + 2 heures d'exercices dirigés + des travaux pratiques (non systématique) d'une durée variable, chaque semaine, pendant un semestre.

Les crédits européens

À chaque UE est affectée une valeur en crédits européens (ECTS). Ces crédits sont acquis dès que vous obtenez, pour une UE donnée, une note égale ou supérieure à la moyenne.

Ces crédits constituent une reconnaissance internationale. Ils sont capitalisables, donc définitivement acquis, quelle que soit la durée du parcours. Ils sont aussi transférables dans d'autres établissements de formation en France et en Europe.

Coût des unités d'enseignement

1 crédit =12 €

4 crédits = 48 €

6 crédits = 72 €

8 crédits = 96 €

GRILLE TARIFAIRE DE LA RENTRÉE 2010/2011

Les tarifs à titre individuel, pour l'année universitaire 2010/2011, comprennent: un droit d'inscription annuel fixé à 150 € et 12 € par crédit d'unité d'enseignement

LES FILIÈRES-MÉTIERS

Biologie

Bâtiment

Electronique

Mécanique

Hygiène et sécurité du travail

Transport - Logistique - Tourisme

Gestion et administration des institutions

et des entreprises

Informatique

Banque - Assurance - Finance - Immobilier

Commerce - Marketing

Action publique - Service aux collectivités

et aux institutions de santé

Communication - Information - Diffusion

de la culture scientifique et technique

Travail social et médiation

Formation des adultes

Fondamentaux scientifiques



Comment optimiser votre formation, en restant réaliste? Par quoi commencer?

Parce qu'il répond aux besoins de publics variés aux attentes multiples, le Cnam offre dans chaque spécialité un grand nombre de formations. Face à ce choix, comment opter pour le parcours le mieux adapté à vos objectifs et à vos disponibilités personnelles et professionnelles? Le Cnam organise à chaque rentrée, en septembre, en février et en juin, des journées portes ouvertes d'information, d'orientation et d'inscription. Ne manquez pas ce rendez-vous. Il vous permet de vous entretenir avec un enseignant ou un conseiller. Vous pouvez ainsi préciser avec lui votre projet et élaborer le parcours le plus adapté à vos objectifs et à vos disponibilités.

En dehors des journées portes ouvertes, toute l'année, notre équipe est à votre disposition en salle info-formation (à l'accès 5 - 292 rue Saint-Martin - Paris 3°).

Combien d'UE préparer par an?

Un rythme raisonnable est de 4 à 6 UE dans l'année, soit 2 à 3 par semestre, en fonction de vos disponibilités.

Dans quel ordre préparer les UE de votre parcours ?

Plusieurs critères entrent en compte :

• Respecter la progression pédagogique.

Certaines formations imposent un parcours précis, tandis que d'autres laissent plus de souplesse. Certaines UE ne sont accessibles qu'après en avoir validé une première donnant les bases indispensables. Le détail des UE et leurs pré-requis sont consultables sur le site www.cnam.fr

 Confronter les horaires avec votre emploi du temps et vérifiez le planning des UE qui vous intéressent. Vous serez parfois amené à modifier vos choix en fonction de ces informations

www.cnam.fr

Varier les modalités d'organisation des formations

Si l'offre existe, il est tout à fait possible de suivre une formation ouverte à distance tutorée (Foad) dans sa totalité. Mais le panachage formation en « présentiel » / formation en Foad est aussi une excellente solution pour gagner du temps tout en maintenant un lien plus convivial avec les enseignants et les autres élèves.

Si vous en avez la possibilité, préparez en Foad les matières dont vous maîtrisez les bases, et réservez les cours en salle pour les formations où vous débutez.

Les UE de l'établissement d'enseignement de Paris Centre disponibles en Foad sont consultables sur le site :

www.formation-paris.cnam.fr/foad-paris Pour les autres régions :

http://catalogues-formations.cnam.fr

Optimiser votre parcours de formation Aller plus vite!

Différentes démarches et dispositifs peuvent vous permettre de gagner du temps en optimisant votre parcours.

Quelques pistes à garder en tête :

• Ne pas attendre septembre.

Si vous n'avez pas pu assister à la rentrée de septembre, n'attendez pas la prochaine! Le Cnam propose désormais des inscriptions en

février pour certaines de ses formations.

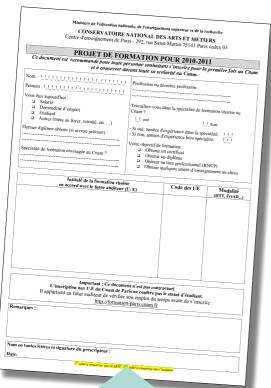
Choisir à la carte

Si votre objectif n'est pas forcément d'obtenir un diplôme, mais plutôt d'acquérir des connaissances complémentaires ou de perfectionner vos compétences, allez à l'essentiel et choisissez vos UE à la carte. Vous vous construirez ainsi une formation plus courte et mieux adaptée à vos besoins.

Penser Foad!

La formation ouverte et à distance (Foad) est une modalité de plus en plus appréciée par les auditeurs, notamment quand il leur est difficile de se rendre aux cours, ou quand ils ne peuvent prévoir leur emploi du temps à long terme. Avec la Foad, vous ne perdez pas de temps dans les transports, et vous suivez les cours au moment qui vous convient.





Projet de formation

Il est conseillé au nouvel élève d'utiliser ce document. Il regroupe les éléments essentiels pour débuter un parcours de formation au Cnam: niveau d'études, recommandations pédagogiques, expérience professionnelle, progression pédagogique, conseils plus spécifiques sur le soutien et la mise à niveau. Ces recommandations pédagogiques sont élaborées avec vous lors des journées portes ouvertes.



Les formations ouvertes et à distance (Foad):

Comment ça marche?

La Foad?

Quelle que soit votre région de résidence, vous pouvez suivre des enseignements dispensés par un ou plusieurs centres Cnam d'autres régions. Mais vous effectuerez toutes vos inscriptions dans le centre Cnam de votre région.

Les cours se déroulent essentiellement via Internet, mais certaines formations sont diffusées en visioconférence. L'enregistrement en studio de cours permet aussi de suivre vos cours en direct ou en différé.

La Foad fait également appel aux différents outils de communication en ligne (messagerie électronique, chat, forum...) afin de permettre aux enseignants tuteurs d'accompagner les élèves dans leur progression.

Si plus de 90 % du cursus s'effectue à distance, la plupart des formations en Foad prévoit quelques sessions de regroupement, parfois obligatoires.

Quand débute votre enseignement en Foad?

Les informations sur les démarrages des UE en Foad sont diffusées de manière différente suivant la région organisatrice. Commencez par vérifier sur votre carte d'élève quel centre organise l'enseignement en regardant la mention.

Voici trois exemples types:

Exemple 1: F_PAR = **centre parisien:** votre enseignement est organisé par Paris Centre

Exemple 2: F_IDF = centres d'Ile-de-France autres que Paris (Association Arcnam Ile-de-France)

Exemple 3: F_PDL: centre régional Pays-de-Loire,

Exemple d'enseignement organisé hors lle-de -France.

La date de début de votre enseignement est indiquée sur sa fiche détaillée que vous retrouverez dans la liste des UE en Foad. Ces dates sont également indiquées sur le serveur Plei@d.

Si votre enseignement est organisé par un centre en lle-de-France (autre que Paris) ou en région : vous recevrez un courriel qui vous donnera les consignes pour vous connecter à cette date au serveur de télé-enseignement Plei@d.



Quand et comment se connecter au serveur de télé-enseignement ?

Nous ne vous avertissons pas de l'ouverture de votre compte. Faites un essai de connexion à la date de démarrage de l'enseignement et en suivant les indications ci-dessous. En cas de problème, contactez l'administrateur Web en cliquant sur le bouton prévu à cet effet sur la page d'accueil de Plei@d.

À la date de début de l'enseignement, vous pourrez accéder au serveur de télé-enseignement Plei@d dont l'adresse Internet dépend du centre organisateur.

Si l'établissement organisateur est Paris Centre ou un autre centre d'Ile-de-France : utiliser l'adresse http://idf.pleiad.net



L'identifiant



Attention : l'identifiant et le mot de passe ne vous sont pas communiqués ; vous devez les composer vous-même suivant les règles suivantes :

Nom d'utilisateur

Votre nom d'utilisateur (en minuscules) se compose comme suit :

Les 6 premiers caractères de votre nom de naissance

- + le jour de naissance en 2 chiffres
- + les 2 premières lettres de votre prénom

Exemple : Pour Mme Maréchal Marie (née le 2 février 1968) le nom d'utilisateur sera marech02ma.

Mot de passe

Votre mot de passe (en minuscules) se compose comme suit :

L'initiale de votre nom de naissance

- + le mois de naissance en 2 chiffres
- + l'année de naissance les 2 derniers chiffres

Exemple : Pour Mme Maréchal Marie (née le 2 février 1968) le mot de passe sera m0268.



LA FOAD

au Cnam Paris Centre : formation-paris.cnam.fr/foad-paris en Ile-de-France : www.cnam-idf.fr

Comment vous inscri**re au Cnam ?**

Les inscriptions aux unités d'enseignement (UE) se déroulent chaque année en septembre (UE du premier semestre) et en février (UE du second semestre).



La procédure d'inscription aux unités d'enseignement varie selon que vous soyez :

1. Nouvel élève

1re étape : établir un projet de formations au moment des « portes ouvertes » du mois de septembre ou de février (Salles des textiles - accès 7 bis et à l'accès 11)

2º étape: inscription en ligne, sur place ou par correspondance possible.

2. Ancien élève

Inscription en ligne et paiement en ligne possible à compter de septembre 2010

Le règlement de vos droits d'inscription

Plusieurs possibilités de paiement vous sont offertes:

- En ligne par CB (paiement sécurisé) directement sur le site. Après règlement, vous recevrez une carte d'élève par courrier,
- Par correspondance (Service de la scolarité case courrier 1 000) en retournant votre fiche d'inscription imprimée du site, une photo, un chèque à l'ordre du Régisseur des recettes de la scolarité du Cnam par la poste avant les dates butoirs et une enveloppe timbrée demiformat à votre adresse afin de vous renvoyer votre carte d'élève.
- Ou sur place (chèque, espèces, CB) auprès du Service de la scolarité.

Comment s'inscrire au Cnam avec un diplôme étranger?

Il n'existe pas de principe juridique d'équivalence entre les titres et les diplômes obtenus à l'étranger et les diplômes français. Il n'y a pas d'accord entre les pays, chaque établissement d'accueil décide des dispenses qu'il accorde.

Au Cnam. l'attestation de reconnaissance de niveau d'études des diplômes étrangers délivrée par le Centre international d'études pédagogiques (Ciep) est obligatoire pour demander une « équivalence ».

La demande « d'équivalence » est réalisée par le biais de la validation des enseignements supérieurs (VES, voir p 15).

Les démarches administratives hors période d'inscription

Demander une attestation d'inscription, un historique de vos inscriptions au Cnam ou un récapitulatif de vos unités d'enseignement, retirer un formulaire de transfert d'inscription du Cnam Paris Centre vers un centre régional, régulariser les inscriptions soumises à agrément, obtenir la prise en charge de votre inscription par votre employeur ou une attestation de vos diplômes...

Service scolarité - Case 508 292 rue Saint-Martin - 75141 Paris Cedex 03 Accès 7 et 9 - rez-de-chaussée Fermé le lundi en septembre et octobre. Tél.: 01 40 27 21 45 - Fax: 01 40 27 21 39

LE SAVIEZ-VOUS?

Votre inscription aux enseignements du Cnam ne vous confère pas le statut étudiant, sauf pour certains diplômes à sélection de niveau bac +3 (LP) ou bac +5 (M2) s'ils sont enseignés sur une année universitaire. Vous pouvez aussi faire prendre en charge vos frais d'inscription par votre entreprise.

Calendrier

Portes ouvertes 1er semestre:

du lundi 13 septembre 2010 au samedi 2 octobre 2010 1er semestre du lundi 4 octobre 2010 au samedi 12 février 2011 Examen 1er semestre: du lundi 1er au samedi 12 février 2011

Portes ouvertes 2nd semestre:

du lundi 7 février 2011 au samedi 26 février 2011 2nd semestre du lundi 28 février 2011 au samedi 2 juillet 2011 Examen 2nd semestre: du lundi 20 juin au samedi 2 juillet 2011

Comment se passe votre scolarité?

Votre agenda en temps réel

Consultez régulièrement votre emploi du temps sur le site, rubrique « emploi du temps », «horaires des cours » : www.formation-paris. cnam.fr/planning-paris

Un changement d'emploi du temps ? Une annulation de cours ?

Consultez régulièrement votre messagerie : webmail.auditeur.cnam.fr/ et connectez-vous :

Identifiant: prénom.nom

Mot de passe : numéro en haut à gauche à l'intérieur de la carte d'élève

Obtenir la délivrance d'un diplôme

Pour obtenir un diplôme au Cnam, il faut :

- valider toutes les unités d'enseignement qui composent le diplôme ;
- posséder le diplôme pré-requis (ou réaliser une démarche de VAP 85 : voir p 14)
- remplir les conditions d'expérience professionnelle.

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité du diplôme préparé. Cette expérience professionnelle est obligatoire et contrôlée avant la délivrance des diplômes, un nombre de crédits lui est affecté. La rédaction d'un rapport d'expérience vous sera demandée.

Conditions d'expérience professionnelle

Pour les licences :

- candidats suivant le parcours L1, L2, L3: justifier de 3 ans d'expérience professionnelle, dont 1 an dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme. Si l'expérience est hors spécialité, un stage de 6 mois dans la spécialité sera en outre exigé.
- candidats admis directement en L3: justifier d'une expérience professionnelle d'1 an dans la spécialité. Si l'expérience est hors spécialité, un stage de 6 mois dans la spécialité sera en outre exigé.

Pour les titres inscrits au RNCP (en règle générale):

- justifier de 2 ans d'expérience dans le domaine ou de 3 ans hors domaine, dans ce cas un stage de 3 à 6 mois dans la spécialité est exigé.

A savoir: Vous avez travaillé mais vous n'êtes pas sûr que de remplir les conditions d'expérience pour obtenir le diplôme que vous préparez : il est possible de demander l'examen anticipé de votre expérience professionnelle. Pour cela vous devrez au préalable avoir validé quelques unités d'enseignement composant le diplôme. Pour les formalités, voir p 7.

Précision: L'expérience professionnelle n'est pas obligatoire pour l'inscription aux unités d'enseignement. Par contre, si votre objectif est l'obtention d'un diplôme ou de certains certificats, elle vous sera demandée au moment de la délivrance du diplôme.

Tout stage donne lieu à l'établissement d'une convention.



Attention: si vous ne possédez aucune expérience professionnelle, aucun diplôme ne pourra vous être délivré au Cnam. Si vous possédez de l'expérience professionnelle en dehors de la spécialité du diplôme que vous préparez, il vous sera demandé de réaliser un stage.



Comment financer votre formation?

Que vous soyez salarié ou demandeur d'emploi, plusieurs dispositifs peuvent vous permettre de faire financer le coût de votre formation.

Voici les différentes formules et les démarches à accomplir.

Le plan de formation de votre entreprise

Pour qui?

Salariés en CDD ou en CDI, sans condition d'ancienneté. Les intérimaires aussi peuvent demander à bénéficier de formations financées par leur entreprise de travail temporaire.

Principe

La plupart des entreprises planifie sur l'année leurs actions de formation dans un plan de formation. Même si votre entreprise n'a pas conçu de plan, vous pouvez lui demander de prendre en charge votre formation, ainsi que vos frais d'hébergement et de déplacement. Le congé pour validation des acquis de l'expérience (24 heures maximum) peut lui aussi être pris en charge au titre du plan de formation.

Comment faire?

Présentez votre demande à l'employeur en faisant valoir l'intérêt de la formation pour votre travail. Les formations les plus facilement acceptées restent celles qui présentent un lien direct avec le contenu du poste.

Les tarifs convention entreprise, pour l'année universitaire 2010-2011, comprennent:

- un droit d'inscription annuel fixé à 600€
- un droit complémentaire par UE de 1 à 7 crédits : 300 €
- un droit complémentaire par UE à partir de 8 crédits : 600 €

Le Droit individuel à la formation (Dif)

Tous les salariés du secteur privé en CDI, en CDD ou intérimaires et ceux du secteur public. Des conditions d'ancienneté existent suivant les statuts (par exemple un an minimum pour un CDI).

Principe

Depuis le 7 mai 2005, le Dif permet aux salariés, en accord avec l'employeur, de bénéficier de 20 heures de formation par an, cumulables sur 6 ans et financées par leur entreprise. La formation peut avoir lieu en dehors ou pendant le temps de travail (suivant les accords pris par les partenaires sociaux).

Prise en charge

Si la formation est acceptée, l'employeur finance les frais de formation (dans la limite de 20h par an), de déplacement et d'hébergement. Si la formation se déroule hors

temps de travail, l'entreprise reverse en sus au salarié une allocation de formation correspondant à 50% de son salaire horaire.

Comment faire?

L'accord de l'employeur n'est pas automatique. Présentez votre demande en soulignant combien la formation peut répondre aux besoins de l'entreprise. C'est le cas des formations du Cnam qui visent toutes à développer les compétences professionnelles. De plus, la possibilité de s'inscrire à la carte à des unités d'enseignement de 40 ou 60 heures rentre aisément dans le dispositif du Dif, et permet aussi des solutions de financement associant au Dif une inscription complémentaire, soit au titre de la formation continue, soit à titre individuel.

Les tarifs Droit individuel à la formation, pour l'année universitaire 2010-2011, comprennent:

- un forfait 20h Dif pour une UE de 1 à 7 crédits : 650 €
- un forfait 40h Dif pour une UE à partir de 8 crédits : 600 €

Le droit d'inscription annuel forfaitaire aux UE qui composent un diplôme de l'établissement de Paris Centre (la liste des diplômes concernés est consultable au sein de nos services) pris en charge par l'employeur est fixé, pour l'année universitaire 2010-2011, à 1650 €. Le versement du droit fait l'objet d'une convention entre le Cnam et l'employeur.

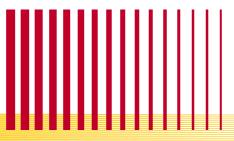
Le Congé individuel de formation (Cif)

Pour qui?

Tous les salariés en CDD ou CDI, intérimaires, demandeurs d'emploi. Des conditions d'ancienneté existent : ainsi un salarié en CDI devra avoir travaillé pendant au moins 2 ans à temps plein, dont 1 an dans l'entreprise actuelle. Les demandeurs d'emploi peuvent demander à bénéficier d'un Cif s'ils viennent de terminer un CDD.

Principe

Le Cif permet de suivre pendant 1 an à temps plein ou 1200 heures à temps partiel la formation de son choix, sur le temps de travail pour la plupart des Opca. Le congé pour validation des acquis de l'expérience (24 heures maximum) peut lui aussi être pris en charge au titre du Cif.





Prise en charge

Elle est assurée par l'organisme paritaire collecteur agréé au titre du Cif (Fongecif ou Opca) auquel cotise votre entreprise.

Si le dossier est accepté, la rémunération, le coût de la formation, les frais de transport et les frais d'hébergement pourront être pris en charge selon les Opca. Dans la pratique, les organismes collecteurs privilégient souvent les formations reconnues. Ainsi au Cnam, les diplômes nationaux, les titres d'ingénieur et les titres RNCP sont concernés.



Attention : en cas de formation en cours du soir, ces organismes ne financent pas toujours le salaire, même si le salarié travaille en horaires décalés.

Comment faire?

- Élaborez votre projet en vérifiant qu'il n'excède pas 1200 heures de cours et assurez-vous que votre candidature correspond aux critères requis par la formation et par l'Opca.
- Présentez votre demande à votre employeur afin d'obtenir une autorisation d'absence puis adressez votre dossier à l'Opacif.
- Effectuez toutes ces démarches au minimum 4 mois avant le début de la formation.
- N'oubliez pas de transmettre votre accord de prise en charge au guichet unique du Cnam dès réception.

La formation des demandeurs d'emploi

Pour qui?

Les demandeurs d'emploi.

Comment faire?

Suivant votre parcours, plusieurs cas de figure sont possibles :

- Vous venez de terminer un CDD ? Vous pouvez obtenir un Cif (voir ci-contre).
- Vous occupiez un poste de technicien supérieur ou cadre intermédiaire. Vous visez une formation supérieure conduisant à un diplôme (licence, licence professionnelle, master, formation d'ingénieur...). Vous pouvez bénéficier du dispositif « Objectif cadres » du ministère chargé de l'Emploi et obtenir dans certains cas un financement total de votre formation.
- Dans les autres cas, vous pouvez demander à bénéficier d'une formation dans le cadre d'un Plan d'aide au retour à l'emploi (Pare). Pôle Emploi pourra vous accorder une simple autorisation vous dispensant de recherche d'emploi pendant la durée de la formation.

Si la formation est liée aux métiers définis comme prioritaires par Pôle Emploi, il pourra alors vous accorder un financement partiel ou total des frais de scolarité.



Comment optimiser votre parcours de formation?

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Vous pouvez valider votre expérience pour :

 accéder à un cycle de formation sans les diplômes ou titres pré-requis à l'entrée (décret du 23 août 1985): VAP 85

Ce décret prend en compte à la fois votre expérience professionnelle et personnelle ainsi que les parcours de formation suivie en formation initiale ou continue. Vous aurez à faire état de votre expérience en faisant ressortir les activités principales liées à chaque fonction occupée.

Le dossier constitué est examiné par une commission pédagogique qui sera amenée à évaluer votre potentiel et votre capacité à suivre avec succès la formation envisagée.

 obtenir tout ou partie d'un diplôme (décret du 24 avril 2002) : VAE

Cette démarche prend en compte votre expérience professionnelle et/ou personnelle (bénévole, associative, syndicale...) exercée pendant une durée minimale de 3 ans (en rapport direct avec le contenu du diplôme).

Il vous sera demandé de mettre en adéquation les acquis de votre expérience professionnelle et/ou personnelle et le contenu des référentiels du diplôme pour lequel vous sollicitez la validation.

Vous devrez expliciter dans ce dossier la manière dont vous vous êtes approprié en situation professionnelle les compétences, aptitudes et connaissances liées à ce diplôme (ou à cette partie de diplôme).

Un accompagnement individualisé vous sera proposé afin d'expliciter vos sources d'acquisition de connaissances.

Le jury national (constitué d'enseignants et de professionnels) examinera l'adéquation entre votre expérience et les référentiels du diplôme demandé en partie ou en totalité. Un entretien avec le jury peut vous être demandé, notamment en cas de validation totale d'un diplôme. Après délibération, le jury préconise, le cas échéant, un complément de formation.

Ces deux procédures peuvent être engagées simultanément. Au cours des portes ouvertes du Cnam, les conseillers du service Information, orientation et formation vous recevront pour vous informer (séances d'information collective) et vous présenter les

procédures de validation et d'accompagnement mis en place. Pour ces deux procédures, des frais de dossier vous seront demandés.

Des séances d'information collectives sont proposées tout au long de l'année par le bureau VAE du Cnam Paris Centre.

Pour en savoir plus:

salle d'information - accès 5 292 rue Saint-Martin - Paris 3^e du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h, fermé le mardi matin.

Ingénieurs diplômés par l'État (DPE)

L'examen conduisant à la délivrance du titre d'ingénieur diplômé par l'État (DPE) permet à des ingénieurs de fonction d'obtenir un titre d'ingénieur diplômé par validation de leurs expérience et acquis professionnels. eicnam@cnam.fr





Vous pouvez solliciter un financement auprès de votre employeur : à cet effet, votre conseiller VAE vous remettra un formulaire de prise en charge.

Sous certaines conditions, vous pouvez également bénéficier d'un congé VAE, pris en charge par l'organisme paritaire auquel cotise votre employeur. Pour vous informer davantage, nous vous conseillons de prendre contact avec cet organisme.

Des procédures de prise en charge par le conseil régional d'Ile-de-France (chéquier VAE) peuvent être envisagées pour les personnes inscrites au Pôle Emploi. Pour cela, vous devez contacter au préalable votre conseiller Pôle Emploi qui vous orientera dans cette démarche.



Attention: les prises en charge Opca et les chéquiers VAE du conseil régional d'Ile de France ne concernent que les demandes de VAE. Les frais de procédure VAP 85 ne peuvent pas être financés par ces organismes.

	Tarif individuel	Forfait employeur ou Opca
VAE	Accompagnement : 550 € + Frais de jury : 150 € soit 700€	1650€
	(+ 150 € pour les personnes non inscrites au Cnam)	
VAP 85	190 € (+ 150 € pour les personnes non inscrites au Cnam)	600€

La validation des études supérieures (VES)

Grâce à la VES, vous pouvez prétendre à la dispense de certains modules de formation en faisant valoir vos études supérieures antérieures.

Conditions

Posséder un diplôme de l'enseignement supérieur français ou étranger, un titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), des unités d'enseignement obtenues dans le cadre d'une formation supérieure, ou encore une formation professionnelle qualifiante.

Démarches

Remplir un dossier de demande de VES décrivant le contenu des formations suivies. Il sera examiné par un jury.

Les dossiers de demande de dispense sont à retirer au Service de la scolarité, accès 7 et 9.

Dûment complétés, ils sont à adresser Service de la scolarité - Accès 7 - Case 508 292 rue Saint-Martin - 75141 Paris Cedex 03



Attention : vous ne pouvez pas être dispensé d'une unité d'enseignement à laquelle vous avez échoué.

QUELQUES LIENS UTILES

www.travail.gouv.fr/dossiers/vae www.infovae-idf.com/

Pour tout diplôme allant du CAP au BTS, vous pouvez contacter le dispositif ou centre académique de validation des acquis (Dava ou Cava) des rectorats. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site :

www.infovae-idf.com/, rubrique « Contact IDF»

Les coordonnées des services de formation continue et validation d'acquis de l'expérience des universités se trouvent également sur le site



Quelles ressources à votre disposition ?

Le Centre de ressources et d'appui pédagogique (Crap)

L'équipe du Centre de ressources et d'appui pédagogique peut vous aider à diagnostiquer les difficultés que vous rencontrerez au cours de votre formation et vous permettre de les surmonter.

À tout moment de l'année, notre équipe vous propose :

- des révisions en cas de reprise d'études, après une interruption,
- des mises à niveau dans les disciplines suivantes : expression écrite, mathématiques, physique, chimie,
- une optimisation de vos méthodes de travail, recherche documentaire, prise de notes, rédaction, préparation aux examens,
- · des révisions d'examen pour certaines UE,
- l'étude des étapes intermédiaires nécessaires à la réalisation de votre projet de formation.

Vous pouvez également consulter le Crap pour un bilan pédagogique et, si nécessaire, bénéficier d'un soutien individuel ou en petit groupe.

Ce soutien personnalisé pourra par exemple prendre la forme de quelques séances de travail avec un enseignant ou à l'aide de logiciels. Vous choisirez le contenu et le rythme des séances, ainsi que les documents utilisés, avec le tuteur qui vous accompagnera.

Vous êtes inscrit au Cnam depuis 2 mois ? Faisons le point ensemble! Au terme de chaque enseignement, un questionnaire d'appréciation vous sera soumis. Les cours correspondent-ils à vos attentes ou vos besoins ? Se déroulent-ils dans des conditions satisfaisantes ? Nous vous remercions d'y répondre et de nous aider ainsi à mieux connaître vos besoins et à améliorer la qualité de nos enseignements.

Centre de ressources et d'appui pédagogique

Accès 31.2.66 - 2 rue Conté - Paris 3° Tél. : 01 40 27 29 72 - Fax : 01 40 27 29 71

Du lundi au vendredi,

de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

info.crap@cnam.fr formation-paris.cnam.fr/crap/

Les ressources informatiques

L'équipe de la direction des systèmes d'information met à votre disposition :

Des postes de travail

Des ordinateurs (terminaux Unix et PC Windows) sont en libre accès. Il est aussi possible de les utiliser dans le cadre de travaux pratiques encadrés par des enseignants.

Un réseau informatique

Vous avez la possibilité d'accéder au réseau Cnam en signant la « charte élève » .

Vous aurez alors automatiquement accès au Wifi, à un compte, un répertoire de travail, une adresse électronique et un droit d'impression de 250 feuilles par an.

Accès 17 et 21 au sous-sol

292 rue Saint-Martin - Paris 3e

Tél.: 01 40 27 24 36 / 25 64 - Fax: 01 40 27 27 72 / 27 92 Du lundi au vendredi de 9h30 à 21h,

le samedi de 9h30 à 17h30.

http://dsi.cnam.fr

Localisation des salles informatiques :

Bâtiment Vaucanson

voir le plan du Cnam page 20

Salle terminaux Unix:

- Salles 1, 2, 3 et 4 : accès 21 au sous-sol
- Salles 5 et 6, accès 17 au sous-sol

Salle PC Windows:

· Algéco PC1 et 2, accès 17

Le Centre de ressources en anglais

Pour avoir accès au Centre de ressources en anglais, vous devez être inscrit pour un apprentissage en semiautonomie et votre inscription doit avoir été agréée par le service Communication en langues étrangères. Vous travaillerez individuellement selon vos besoins, selon votre niveau et à votre rythme. Vous serez accompagné par un conseiller avec lequel vous échangerez sur la méthode de travail et vous pourrez parler avec des anglophones. Vous pourrez également préparer le Bulat (Business Language Test), nécessaire à l'obtention de certains diplômes délivrés par le Cnam (diplôme d'ingénieur, DUT, licence, master...).

Différents moyens sont mis à votre disposition

- Des supports d'apprentissage variés, à utiliser sur place ou mis à votre disposition.
- Le soutien de conseillers spécialisés, qui vous accompagnent dans la réalisation de votre apprentissage de manière personnalisée et sur rendez-vous.
- La présence d'anglophones, avec lesquels vous vous exprimez oralement, en petit groupe ou en face à face.

Service Communication en langues étrangères

Accès 31.2.04

2 rue Conté - Paris 3e

Tél.: 01 40 27 26 79 / 21 86 - Fax: 01 58 80 85 37 / 85 44 les lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 14h à 20h30, le samedi, de 9h à 17h.



Futurs auditeurs, chercheurs, enseignants... vous pouvez consulter le fonds encyclopédique de la Bibliothèque centrale du Cnam, des premiers livres d'astronomie aux ouvrages les plus récents. L'informatisation de ce fonds considérable, en liaison avec les 15 autres centres de documentation spécialisés du réseau Cnam, vous ouvre aujourd'hui, à travers le Web, de nouvelles perspectives d'accès à la documentation scientifique et technique du Cnam.

La Bibliothèque centrale met à votre service :

- un fonds d'environ 387 400 ouvrages, 37 000 thèses et mémoires d'ingénieurs,
- 4 000 périodiques en version papier et 21 000 en version électronique,
- 22 bases de données en ligne,
- 900 vidéos, 180 cédéroms, 30 encyclopédies,
- 180 000 pages numérisées dans le Conservatoire numérique (Cnum),
- 261 000 consultations électroniques par an,
- 8 bibliothécaires dédiés à la formation des auditeurs, à l'exploitation des documents électroniques et d'Internet.

http://bibliotheque.cnam.fr



Comment yous inscrire?

Accès sur présentation d'une carte de lecteur pour les élèves. Pour obtenir ce document, munissez-vous de votre carte d'élève et d'une photo d'identité et rendez-vous au point « accueil » situé en salle de lecture.

Consultation uniquement sur place

sur présentation de votre carte d'identité.

La communication des ouvrages est suspendue 30 minutes avant la fermeture.

Bibliothèque

292 rue Saint-Martin - Paris 3e

Tél.: 01 40 27 27 03 - Fax: 01 40 27 29 87

du lundi au vendredi de 13h à 20h et le samedi de 9h à 19h.

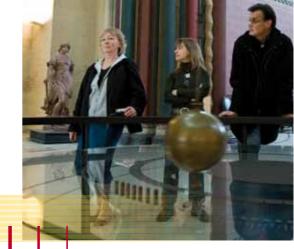
Septembre et vacances scolaires : jusqu'à 19h.

Fermée en août et les jours fériés.



Guide pratique du Cnam Paris Centre





Installé dans les murs historiques de l'ancienne Abbaye de Saint-Martin-des-Champs (XII° siècle), le Musée des arts et métiers est à l'origine du Cnam. Chaque année, plus de 200 000 visiteurs parcourent ses 6 000 m² d'exposition permanente.

250 ans d'innovation

Le Musée des arts et métiers présente l'histoire de l'innovation technique à travers 7 domaines : l'instrument scientifique, les matériaux, la construction, la communication, les transports, l'énergie et la mécanique.

- 4 500 objets présentés au musée, 75 000 dans les réserves, 15 000 dessins industriels ;
- 90 % des collections accessibles dans les réserves de Saint-Denis :
- 75 visites guidées et démonstrations proposées chaque semaine ;
- 255 ateliers pédagogiques ;
- 7 751 enseignants et plus de 30 000 scolaires accueillis.

Centre de documentation

Ouvert à tous, le centre de documentation permet la consultation des éléments interactifs découverts lors de la visite et de documents complémentaires. Une salle d'étude, accessible sur rendez-vous, vous permet d'effectuer des recherches sur les collections et les thématiques du Musée.

01 53 01 82 51

musee-doc@cnam.fr

Musée des arts et métiers

60 rue Réaumur - Paris 3°

Tél.: 0153018200 - Fax: 0153018201

www.arts-et-metiers.net

Ouvert du mardi au dimanche inclus, de 10h à 18h. Nocturne le jeudi jusqu'à 21h30. Fermé les lundis et jours fériés.

> Gratuit pour les élèves du Cnam sur présentation de leur carte d'élève.

HANDICNAM

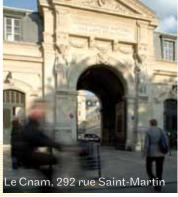
Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez contacter HandiCnam, une structure d'aide personnalisée

handi@cnam.fr http://handicnam.cnam.fr



Où se trouvent les sites d'enseignement ?

Tous les enseignements n'ont pas lieu 292 rue Saint-Martin ou 2 rue Conté. Certains sont situés ailleurs dans Paris ou en banlieue.



Site Jeûneurs

code salle : J ou JEU 40, rue des Jeûneurs - 75002 Paris M° Bourse ou Grands Boulevards

Saint-Denis

code salle : SD

INM - ESCPI - Alternance

61, rue du Landy

93210 - La Plaine Saint-Denis

RER B La Plaine Stade-de-France

ECE

code salle: ECE

École centrale d'Électronique

53, rue de Grenelle - 75007 Paris

M° Babylone

École nationale supérieure des arts et métiers (Ensam)

code salle: ENS

155, boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris

M° Place d'Italie ou Campoformio

Faculté de médecine Lariboisière

code salle : LAR

10. avenue de Verdun - 75010 Paris

M° Gare de l'Est



Le Cnam, rue des Jeûneurs



Le Cnam de la Plaine-Saint-Denis 61 rue du Landy

IAT de Saint-Cyr

15, rue Marat - 78210 Saint-Cyr-l'École RER ligne C, station Saint-Cyr ou Saint-Quentin-en-Yvelines + bus

Inetop

code salle: INT

41, rue Gay-Lussac - 75005 Paris

M° Luxembourg

Irap Santé

code salle : PL ou Crocus 50, boulevard de Ménilmontant 75020 Paris

Lycée Abbé-Grégoire

Code salle : GREG

M° Père-Lachaise

70, bis rue de Turbigo - 75003 Paris

M° Temple

Le Cnam, rue Gay-Lussac (Inetop)



Pour vous informer...

- ... sur les lieux, les horaires, les salles de cours et les amphithéâtres, les changements de salle ou d'horaire, les annulations de cours, consultez :
- formation-paris.cnam.fr/planning-paris
- l'affichage rue Saint-Martin situé à droite sous le porche d'entrée.

Comment s'orienter dans l'établissement Cnam Paris Centre ?



Accueils

• 292, rue Saint-Martin: 01 40 27 23 15

• 2, rue Conté: 01 40 27 23 17

• 5. rue du Vertbois : 01 53 01 80 00

• 40, rue des Jeûneurs : 01 58 80 83 20

• 61, rue du Landy: 01 58 80 89 35

En cas d'urgence

• Urgence incendie: 55 55

Urgence médicale : 01 40 27 23 65Urgence technique : 01 40 27 26 97

www.cnam.fr ou formation-paris.cnam.fr Info-formation Cnam - 01 40 27 23 30 du lundi au vendredi de 9h à 17h

Une salle d'information en libre accès

Accès 5, rez-de-chaussée 292 rue Saint-Martin - Paris 3° du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h le mardi de 13h30 à 18h - le samedi de 9h à 12h fermé pendant les vacances scolaires.

Amphithéâtres	Accès	Niveau
Amphi Robert-Faure (Z)	1	-1
Amphi Paul-Painlevé (PP)	1	-1
Amphi Jean-Baptiste-Say (Y)	1	-1
Salle des textiles	3	1
Amphi Fabry-Perot (A)	4	0
Amphi Jean-Fourastié (T)	11	0
Amphi Jean-Prouvé (V)	11	0
Amphi Abbé-Grégoire (C)	16	2
Salle des conseils René-Mayer	29	1
Amphi Aimé-Laussedat (3)	31	3
Amphi Georges-Friedmann (2)	33	2
Amphi Gaston-Planté (1)	35	1

Services administratifs	Accès	Niveau
Accueil (292 rue Saint-Martin)	1	0
Bibliothèque	2	0
Salle d'information	5	0
Scolarité	7	0
Résultats d'examens	11	0
Direction des systèmes d'information	17 à 21	-1
Crap	31	2

Les accès

1 à 27 pour le bâtiment situé rue Saint-Martin. 30 à 39 pour l'annexe rue Conté.

Les salles

La plupart des salles (bureaux, salles de cours, amphithéâtres) sont identifiées par une numérotation spécifique à trois nombres, et parfois une lettre désignant l'escalier.

Exemple: 9.A2.27

9 = accès - A = escalier - 2 = étage - 27 = n° bureau

Où trouver...

- un distributeur de boissons : accès 10, 11, 17, 31 et 39
- un distributeur de confiseries : accès 10, 11 et 37
- une cabine téléphonique : accès 10, 11, rue Saint-Martin
- un photomaton : accès 11

Où se trouvent les ce**ntres Cnam** en lle-de-France ?

Outre le Centre d'enseignement de Paris installé rue Saint-Martin et rue Conté, il existe plusieurs centres Cnam en Ile-de-France.

75 - Paris

Cnam de Paris sud

Lycée Jean-Lurçat 48, rue des Gobelins 75013 Paris 01 43 37 37 33

Cnam de Paris porte-de-Pantin

Lycée d'Alembert 22, sente Dorées 75019 Paris 01 42 00 54 73

77 - Seine-et-Marne

Cnam de Sénart

Lycée Pierre Mendès-France 11, avenue de l'Europe 77176 Savigny-le-Temple 01 64 41 07 39

Cnam de Marne-la-Vallée

Institut francilien d'ingénierie 2, allée du Promontoire 93166 Noisy-le-Grand Cedex 01 49 32 90 25/26

78 - Yvelines

Cnam de Mantes - IUT

7, rue Jean-Hoët 78200 Mantes-Ia-Jolie 01 30 33 28 51

Cnam de Poissy

Lycée polyvalent Adrienne-Bolland 62-64, boulevard Devaux 78300 Poissy 01 30 33 28 51

Cnam de Versailles

1, rue Royale 78000 Versailles 01 39 07 13 13

91 - Essonne

Cnam d'Évry

19, cours Blaise-Pascal 91000 Évry 01 60 79 87 70/71

Cnam de Massy-Saclay

Lycée Fustel de Coulanges 11, rue des Migneaux 91300 Massy 01 60 14 92 33

${\bf Cnam\ de\ Saclay} \cdot {\bf CEA/INSTN}$

Bâtiment 395 Bureau n°70 91191 Gif-sur-Yvette Cedex 01 69 08 35 30

92 – Hauts de Seine

Cnam de Bois-Colombes

La Philotechnique 79, rue Charles-Duflos 92270 Bois-Colombes 0821 230 440

Cnam de Boulogne-Billancourt

Lycée Etienne-Jules-Marey 154, rue de Silly 92100 Boulogne-Billancourt 01 55 19 82 96

Cnam de Clichy

Lycée Newton - ENREA 1, place Jules-Verne 92110 Clichy 0821 230 442

Cnam de La-Défense

Collège-Lycée Les Renardières La Défense III 15, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie 0 821 230 441

93 - Seine-Saint-Denis

Cnam d'Aulnay

Lycée Voillaume 136, rue de Mitry 93600 Aulnay-sous-Bois 01 48 69 62 32

Cnam de Montreuil

Collège Paul-Éluard 16, rue Raspail 93100 Montreuil-sous-Bois 01 42 87 91 59

Cnam de Saint-Denis

61, rue du Landy 93210 La Plaine Saint-Denis 01 42 43 34 22

94 - Val-de-Marne

Cnam de Cachan

Lycée Gustave-Eiffel 61, av. du Président Wilson 94230 Cachan 01 44 78 99 17

Cnam de Créteil

Lycée Antoine de Saint-Exupéry 2, rue Henri-Matisse 94000 Créteil 01 43 77 83 55

95 - Val-d'Oise

Cnam de Cergy-Pontoise

Ensea 6, avenue du Ponceau 95014 Cergy-Pontoise Cedex

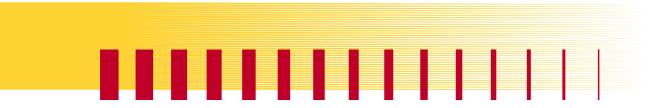
Cnam de Sarcelles

01 30 73 66 75/76

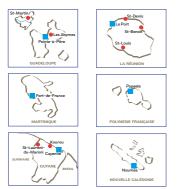
41, rue du 8 mai 1945 95200 Sarcelles 01 39 33 61 25

Pour tout renseignement : www.cnam-idf.fr

Où se trouvent les centres Cnam en région ?







Centre	Site internet
Alsace	www.cnam-alsace.fr
Aquitaine	www.cnam-aquitaine.fr
Auvergne	www.cnam-auvergne.asso.fr
Basse-Normandie	www.cnambn.fr
Bourgogne	www.cnam-bourgogne.com
Bretagne	www.cnam-bretagne.fr
Centre	www.cnam-centre.fr
Champagne-Ardenne	www.cnam-champagne-ardenne.fr
Corse	cnamcorse@wanadoo.fr
Franche-Comté	www.cnam-franche-comte.fr
Haute-Normandie	www.cnam-haute-normandie.com
Île-de-France	www.cnam-idf.fr
Languedoc-Roussillon	www.cnam-Ir.fr
Limousin	www.cnam-limousin.fr
Lorraine	www.cnam-lorraine.fr
Midi-Pyrénées	www.ipst-cnam.fr
Nord-Pas-de-Calais	www.cnam-npdc.org
Pays-de-la-Loire	www.cnam-paysdelaloire.fr
Picardie	www.formationcnampicardie.com
Poitou-Charentes	www.cnam-poitou-charentes.fr
Provence-Alpes-Côte d'Azur	www.cnam-paca.fr
Rhône-Alpes	www.cnam-rhonealpes.fr
DOM	
Guadeloupe	http://cnam.univ-ag.fr
Guyane	www.cnam-guyane.org
Martinique	www.cnam-martinique.fr
La Réunion	www.cnam.fr/la-reunion
ТОМ	
Nouvelle Calédonie	www.cnam.nc
Polynésie Française	cnam.papeete@mail.pf

Vous informer: où et comment?

www.cnam.fr

http://formation-paris.cnam.fr Info-formation Cnam 01 40 27 23 30

